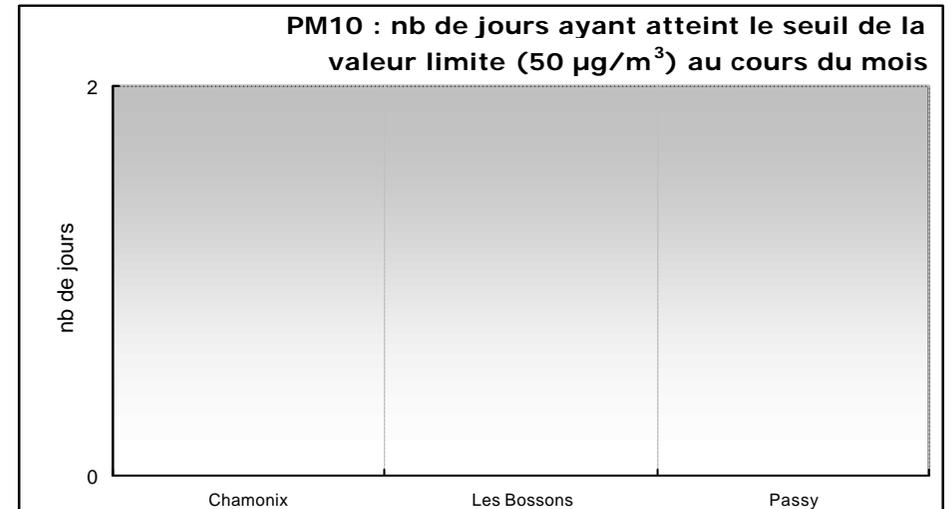
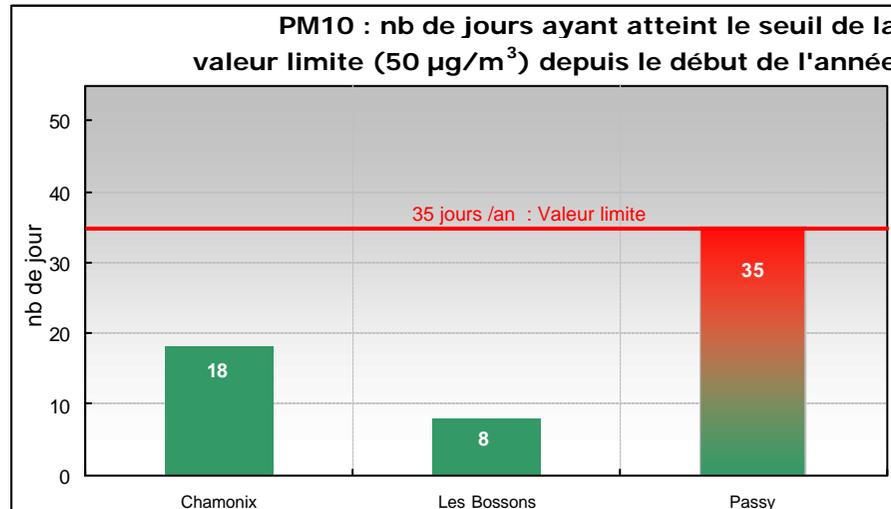
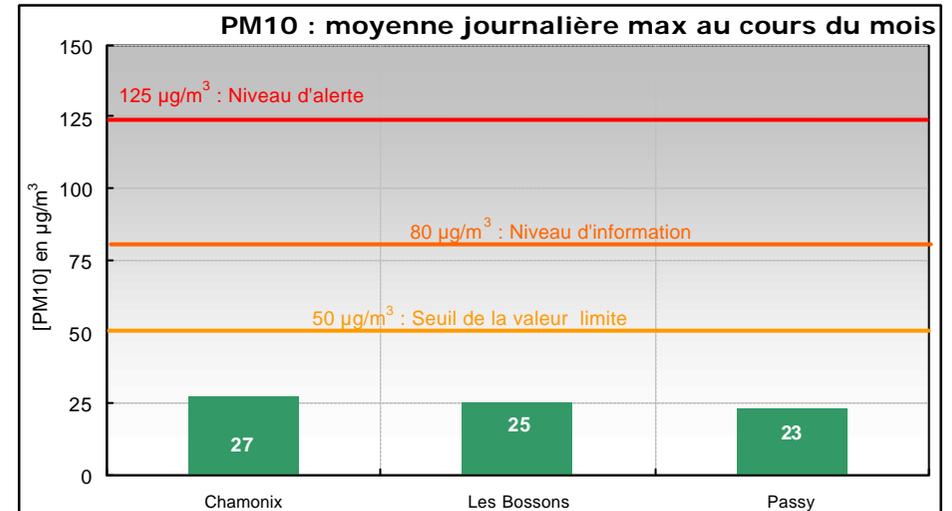
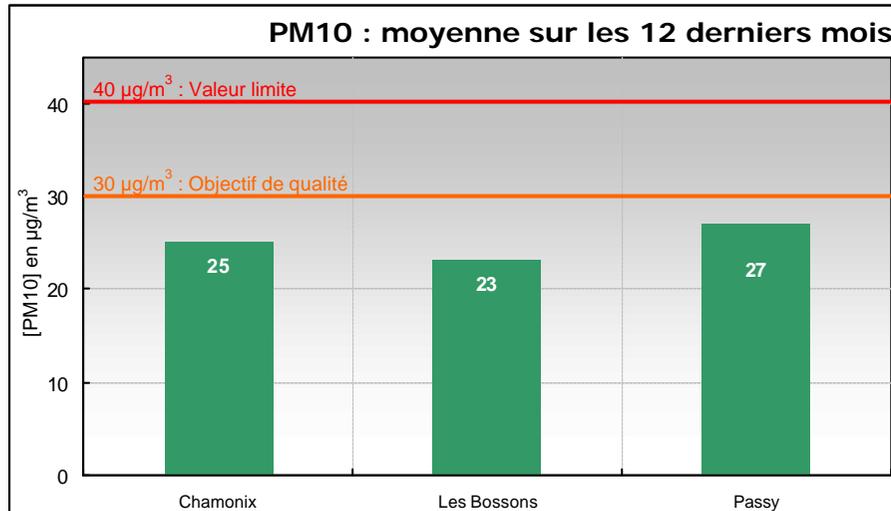




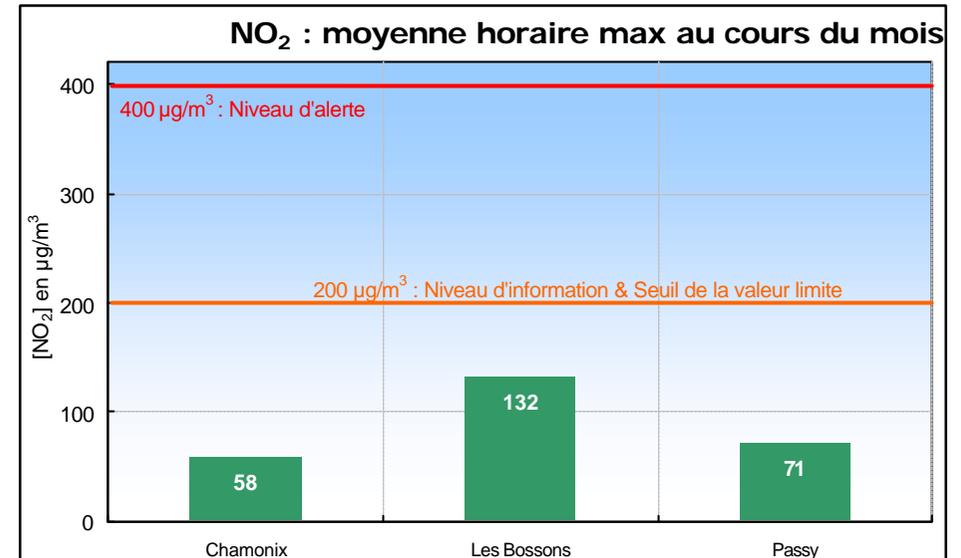
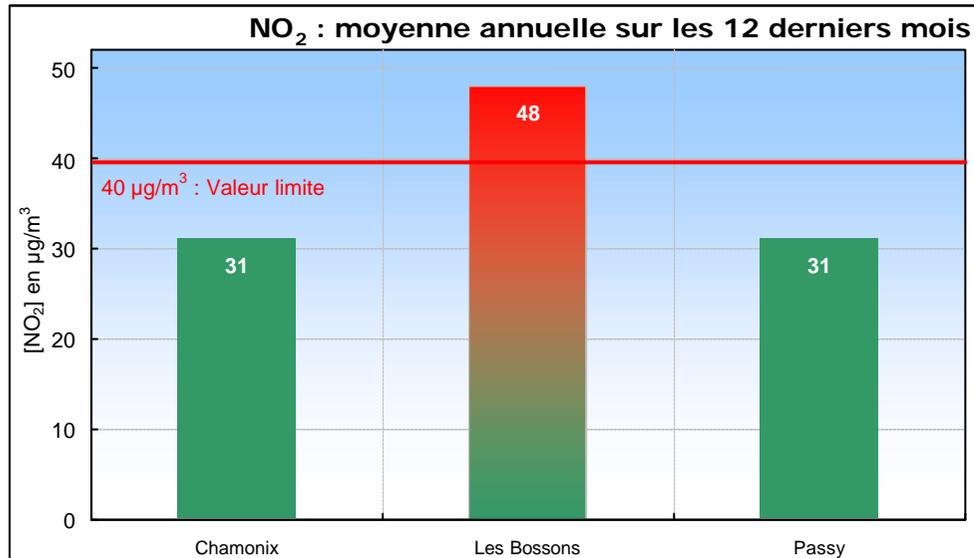
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Août 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Les polluants primaires se sont faits discrets au mois d'août en Pays du Mont-Blanc ! Les conditions estivales ayant favorisé la dispersion des polluants, les niveaux relevés ont été relativement faibles. Aucun dépassement réglementaire n'a été constaté ce mois-ci.

Les concentrations de dioxyde d'azote sont restées très en dessous du niveau d'information à Chamonix, à Passy et aux Bossons. Sur les 12 derniers mois la valeur limite a été dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension sont restées constantes sur les 12 derniers mois sur l'ensemble des stations. L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont diminué sur les 3 stations (maximum à 27 µg/m³ en août contre 34 µg/m³ en juillet).

Aucun dépassement du seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 n'a été constaté ce mois-ci, le nombre de dépassements depuis le 1^{er} janvier est donc inchangé. A ce jour, la station de Passy a atteint la valeur limite des 35 dépassements.